

Plan engrais européen : une reconnaissance majeure des enjeux de souveraineté portés par France Fertilisants

La Défense, le 21 mai 2026 - France Fertilisants, organisation professionnelle représentative de la nutrition des plantes (anciennement UNIFA), salue la publication par la Commission européenne du nouveau « Fertiliser Action Plan », présenté le 19 mai 2026.

Ce plan marque une étape importante dans la reconnaissance du caractère stratégique des fertilisants pour la souveraineté agricole, alimentaire et industrielle de l'Union européenne. Il rejoint également plusieurs propositions structurantes portées par France Fertilisants afin de renforcer durablement la compétitivité et la résilience de la filière européenne.

Le secteur appelle désormais à traduire rapidement ces orientations en mesures opérationnelles concrètes, capables de garantir la compétitivité des producteurs européens de fertilisants dans un contexte de forte concurrence internationale et de transition environnementale.

Un plan européen largement aligné avec les priorités défendues par la filière

La filière se félicite en particulier que plusieurs orientations majeures du plan européen convergent avec les 16 propositions formulées par France Fertilisants

Le plan européen reconnaît explicitement :

- **Le rôle essentiel des fertilisants** dans la sécurité alimentaire européenne ;
- **Les risques de désindustrialisation** de la production européenne ;
- L'importance des **fertilisants bas-carbone, organiques, issus de l'économie circulaire les biostimulants** ;
- **Le maintien du cadre ETS-CBAM**, le CBAM constituant la clause miroir du marché carbone européen (ETS) afin d'éviter une concurrence déloyale d'importations produites hors UE sans les mêmes coûts carbone ni exigences environnementales, **un cadre ETS-CBAM qui mérite cependant d'être complété par des mesures visant à accompagner les agriculteurs sur lesquels pèsent, au même titre que les industriels, une part du coût de la décarbonation de la filière,**
- **Le besoin d'investissements dans la décarbonation, l'innovation** et les solutions de fertilisation efficaces.

« La Commission européenne reconnaît enfin que la souveraineté alimentaire européenne repose aussi sur une souveraineté industrielle des fertilisants. C'est un signal fort et nécessaire. Une très grande partie des orientations présentées rejoint les propositions que nous portons depuis plusieurs mois pour préserver les capacités de production françaises et européennes, accélérer la décarbonation et sécuriser l'approvisionnement des agriculteurs », déclare **Renaud Bernardi, Président de France Fertilisants**

Des points de vigilance majeurs demeurent

France Fertilisants regrette toutefois que le rôle central de la fertilisation minérale sur laquelle repose aujourd'hui une part significative des rendements et de la souveraineté alimentaire de nos concitoyens soit éludée. En effet, les engrais minéraux technologiques, portés par une innovation constante, sont l'une des clés d'une agriculture performante et durable en complémentarité et non pas en opposition de la nécessaire montée en puissance des fertilisants organiques ou issue de la circularité.

En outre, plusieurs sujets structurants demeurent insuffisamment traités dans le plan européen.

La filière estime notamment qu'aucun mécanisme structurel et durable ne répond aujourd'hui au principal défi de compétitivité auquel font face les producteurs européens : **le coût de l'énergie**. Si le plan évoque différentes possibilités d'aides nationales ou temporaires, il ne garantit pas l'accès à une **énergie compétitive, stable et sécurisée pour les industries électro-intensives**, alors même que le gaz et l'électricité représentent une part déterminante des coûts de production des engrais azotés.

France Fertilisants alerte également sur plusieurs points de vigilance :

- **le risque d'une ouverture accrue aux importations moins-disantes ;**
- les ambiguïtés de certaines mesures commerciales ;
- **le risque d'alourdissement administratif** lié aux obligations de transparence et de reporting ;
- les incertitudes réglementaires concernant certaines futures révisions européennes.

La filière rappelle que la transition vers **des fertilisants plus durables ne pourra réussir qu'en maintenant une base industrielle forte en Europe et en France**.

« L'Europe doit maintenant transformer cette ambition en décisions concrètes. Sans compétitivité énergétique, sans protection contre les distorsions de concurrence et sans visibilité réglementaire stable, il sera difficile de maintenir durablement des capacités industrielles stratégiques sur notre territoire », ajoute Renaud Bernardi.

Une filière mobilisée pour la mise en œuvre du plan

France Fertilisants se tient pleinement disponible pour contribuer, aux côtés des autorités françaises et européennes, à la mise en œuvre opérationnelle du plan européen et à sa déclinaison nationale.

L'organisation appelle à engager rapidement des mesures permettant de sécuriser les capacités de production européennes, soutenir l'innovation et accompagner la transition vers des fertilisants plus durables, au service de la souveraineté alimentaire européenne.

À propos de France FERTILISANTS

France Fertilisants (anciennement UNIFA) est l'organisation professionnelle des industriels de la fertilisation en France et en Europe. Elle rassemble 32 entreprises et représente près de 80 sites industriels et logistiques répartis sur l'ensemble du territoire national.

France Fertilisants fédère les acteurs des solutions de fertilisation minérales, organiques, issues du recyclage et des biostimulants. À travers ses missions de représentation, d'expertise et de coordination, la fédération agit pour une fertilisation performante, durable et compétitive, au service de la souveraineté alimentaire française et européenne, de la résilience des exploitations agricoles et de la transition agro-environnementale.

Contact presse

Dylan Jullian – Directeur de clientèle

dylan.jullian@omc.com | 06 18 89 56 73

Valérie Sené – Directrice Affaires publiques et Communication

vsene@unifa.fr | 06 13 02 08 89